

Veuillez prendre connaissance du prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur avant toute décision d'investissement.

**Caractéristiques du compartiment**

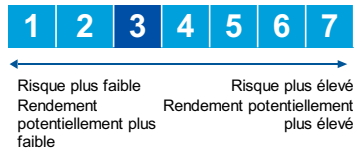
Actif net total (EUR)	111 millions
Date de création	08.01.1999
Nombre de positions	31
Indice de référence*	Bloomberg Euro Government Bond Index
Style de gestion	Obligations - Etats
Devise de référence de la part	EUR
Domicile du compartiment	Luxembourg
Type de compartiment	SICAV
Durée du compartiment	Indéterminée
Swing Pricing	Max. 2 % de la valeur nette d'inventaire
Montant d'investissement min. Part	5,000 USD ou l'équivalent dans la devise de la part concernée

**Résumé des objectifs d'investissement**

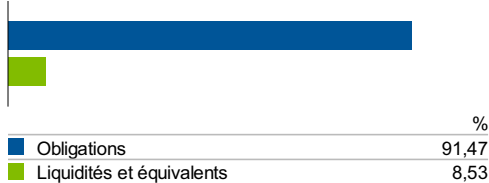
L'objectif d'investissement du compartiment est de maximiser, dans le respect d'une gestion de portefeuille prudente, le rendement total constitué d'une combinaison de revenus d'intérêts et de gains en capital en investissant principalement en obligations bénéficiant de notations investment grade émises par des États et des entités publiques, ainsi que par des entités supranationales situées à travers l'Union monétaire européenne (« pays de la zone euro »).

**Équipe de gestion**

David Zahn, CFA: Royaume-Uni  
 Rod MacPhee, CFA: Royaume-Uni  
 John Beck: Royaume-Uni  
 Sonal Desai, PhD: USA

**Echelle de Risque - A (Ydis) EUR**


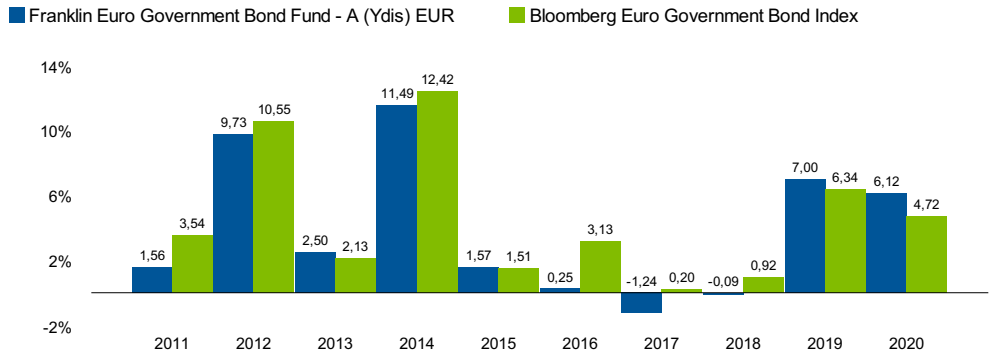
Les risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur sont mentionnés dans la section des principaux risques liés au compartiment en page 2.

**Allocation d'actifs (valeur de marché)**


Toute plainte éventuelle peut être adressée à notre service clientèle (lucs@franklintempleton.com) ou au médiateur externe (Ombudsman@Ombudsfin.be)

**Information sur la part**

Part	Date de création	Valeur nette d'inventaire	Frais courants (%)	Frais			Dividendes		
				Droits d'entrée (max) (%)	Frais de gestion maximaux (annuels)** (%)	Taxation	Fréquence	Date du dernier versement	Dernier dividende versé
A (Ydis) EUR	08.01.1999	11,64 EUR	0,80	5,00	0,55	T.O.B. : N/A; Précompte mobilier: voir informations importantes	annuelle	08.07.2021	0,0650

**Performance**
**Performance par années civiles en devise de la part (%)^**

**Rendement hors frais et taxes en devise de la part (%)^**

	Cumulée			Annualisée						
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	Depuis création	
A (Ydis) EUR	-1,10	-3,90	-1,64	3,20	1,06	3,17	2,72	2,98	2,76	
Indice de référence* en EUR	-1,19	-2,86	-1,73	3,12	1,23	3,77	3,87	4,25	4,15	

^Les performances ont été réalisées dans des circonstances qui n'ont plus cours. La politique d'investissement du Franklin Euro Government Bond Fund a été modifiée le 30 novembre 2009 afin de refléter le fait que le compartiment n'a plus l'intention d'investir dans des obligations Investment Grade de sociétés et que les obligations cibles peuvent être couvertes en Euro.

Source: Franklin Templeton au 30 septembre 2021. Les rendements à un an ou moins sont cumulés et les rendements à plus d'un an sont annualisés. Les performances passées ne constituent ni un indicateur ni une garantie des performances futures et les rendements passés peuvent être trompeurs. Le cours des actions de la SICAV et leur revenu sont susceptibles de fluctuer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité des sommes investies. Les performances affichées dans ce document sont calculées dans la devise de la part, elles incluent les dividendes réinvestis et sont nettes de frais de gestion. Les droits d'entrée et autres commissions, taxes et coûts payables par un investisseur ne sont pas pris en compte dans le calcul de ces performances. En cas d'investissement dans un compartiment libellé en devise étrangère, le rendement en euro peut être affecté par des fluctuations du taux de change. Les derniers chiffres de performances disponibles peuvent être obtenus sur notre site internet [www.franklintempleton.be](http://www.franklintempleton.be).

Les références faites aux indices sont exclusivement à titre de comparaison et représentent le contexte d'investissement existant pendant les périodes de temps indiquées. En cas de conversion de la performance du portefeuille ou de son indice de référence, des taux de change de clôture différents peuvent être utilisés entre le portefeuille et son indice de référence.

Les valeurs nettes d'inventaire peuvent être consultées dans le journal l'Echo. Le dernier prospectus, et, si disponible pour ce compartiment, le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, le rapport annuel et le rapport semi-annuel, si sa publication est postérieure, ainsi que les statuts peuvent être consultés en français sur notre site Internet [www.franklintempleton.be](http://www.franklintempleton.be) ou obtenus gratuitement auprès du service financier RBC Investor Services Belgium S.A. ou de Franklin Templeton International Services, S.à r.l. succursale belge.

Veillez prendre connaissance du prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur avant toute décision d'investissement.

### Composition du Compartiment

■ Franklin Euro Government Bond Fund ■ Bloomberg Euro Government Bond Index

Géographique (exposition notionnelle)	% du total
Allemagne	19,25 / 22,48
Espagne	14,75 / 12,61
Italie	7,40 / 19,80
Belgique	6,24 / 5,11
Irlande	5,56 / 1,72
Supranational	4,63 / 0,00
Autriche	4,57 / 3,34
Roumanie	3,69 / 0,00
France	-5,37 / 24,77
Autres	16,23 / 10,16
Liquidités et équivalents	8,53 / 0,00

### Informations sur les produits dérivés détenus dans le portefeuille

Les chiffres indiqués pour la valeur de marché reflètent la valeur boursière des investissements. Les chiffres indiqués pour l'exposition notionnelle visent à estimer l'exposition du portefeuille, notamment toute exposition couverte ou hausse d'exposition à travers certains dérivés détenus dans le portefeuille (ou leurs actifs de référence sous-jacents). La répartition en pourcentage du portefeuille peut ne pas atteindre les 100 % au total ou être négative en raison des arrondis, de l'utilisation de dérivés, de transactions non réglées ou d'autres facteurs.

### Principaux risques liés au compartiment

**Risque de crédit** : risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

**Risque de liquidité** : Risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

**Risque des instruments financiers dérivés** : le risque de perte afférent à un instrument lorsqu'une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques de liquidité, de crédit et de contrepartie supplémentaires.

Veillez consulter l'échelle de risque en page 1.

### Informations Importantes

Source : les données et les informations sont fournies par Franklin Templeton Investments, à la date du présent document, sauf indication contraire.

Les données relatives à l'indice de référence sont fournies par Factset, à la date du présent document, sauf indication contraire.

La souscription d'actions des compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois Franklin Templeton Investment Funds (le « Fonds ») ne peut être effectuée que sur la base du prospectus en vigueur, et, le cas échéant, du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur correspondant, accompagnés du dernier rapport annuel audité disponible et du dernier rapport semi-annuel si sa publication est postérieure. La valeur des actions des compartiments du Fonds et de leur revenu est susceptible de varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité des sommes placées. **Les performances passées ne sont pas une garantie des résultats futurs et les rendements passés peuvent être trompeurs.** L'évolution des taux de change peut avoir un impact sur la valeur des investissements à l'étranger. La performance est également susceptible de varier en fonction des taux de change dans le cas de placements dans un fonds libellé en devise étrangère. Tout investissement dans les compartiments du Fonds comporte des risques détaillés dans son prospectus et dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur correspondant. Les risques peuvent être plus importants sur les marchés émergents que sur les marchés développés. L'investissement dans des instruments dérivés véhicule des risques spécifiques décrits plus en détail dans le prospectus du Fonds et dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur correspondant. Les actions des compartiments du Fonds ne peuvent être offertes ou vendues directement ou indirectement à des résidents américains. Seules les actions de catégorie A font l'objet d'une offre publique en Belgique et les investisseurs potentiels doivent se faire confirmer leur disponibilité auprès de leur représentant local de Franklin Templeton avant tout projet de placement ou auprès du service financier en Belgique. Toute information de recherche ou d'analyse contenue dans le présent document a été fournie par Franklin Templeton pour ses propres besoins et doit être considérée comme telle. **Pour les transactions d'achat concernant des actions de capitalisation, la taxe sur les opérations de bourse de 1,32% est redevable avec un maximum de 4.000 EUR par transaction. Les investisseurs personnes physiques sont soumis au précompte mobilier de 30% sur la distribution de dividendes et/ou sur la plus-value sur la vente d'actions d'un ou de plusieurs compartiments qui investissent pour plus de 25% en créances ou pour plus de 10% en créances si l'investisseur personne physique a acquis les actions à partir du 1er janvier 2018. A partir de 2021, une taxe annuelle sur les comptes-titres de 0,15% sera redevable sur les actions et autres effets détenus au moyen d'un compte-titre pour autant que la valeur moyenne du compte-titre s'élève à plus d'1 million EUR.** Veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour de plus amples informations sur le régime fiscal belge ainsi qu'avant toute décision d'investissement. Le service financier est assuré par RBC Investor Services Belgium S.A., Boulevard Du Roi Albert II 37, B-1030 Schaerbeek.

Les valeurs nettes d'inventaire peuvent être consultées sur le site fundinfo.com. Le dernier prospectus, et, si disponible pour ce compartiment, le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, le rapport annuel et le rapport semi-annuel, si sa publication est postérieure, peuvent être consultés en français sur notre site Internet [www.ftdocuments.com](http://www.ftdocuments.com) ou obtenus gratuitement auprès du service financier RBC Investor Services Belgium S.A. ou de Franklin Templeton International Services, S.à r.l. succursale belge – Rue Belliard 40, 1040 Bruxelles – Tél.: +32 2 289 62 00 - Fax: +32 2 289 62 19. Les documents du Fonds sont disponibles en anglais, arabe, tchèque, danois, néerlandais, estonien, finlandais, français, allemand, grec, hongrois, islandais, italien, letton, lituanien, norvégien, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, espagnol et suédois.

De plus, un résumé des droits des investisseurs est disponible en français et en néerlandais sur notre site [www.franklintempleton.be](http://www.franklintempleton.be).

Les compartiments de la SICAV Franklin Templeton Investment Funds sont notifiés en vue de leur commercialisation dans plusieurs États membres de l'UE en vertu des directives 2009/65/CE et 2011/61/UE relatives aux organismes de placement collectif. La SICAV Franklin Templeton Investment Funds peut cesser la commercialisation pour toute classe d'actions et/ou tout compartiment à tout moment en utilisant la procédure contenue dans l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Distribué par Franklin Templeton International Services, S.à r.l. - Supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

### Définition des termes financiers utilisés dans ce document:

**Frais de gestion (annuels)\*\***: ces frais de gestions annuels représentent la somme des frais de gestion et des frais de fonctionnement.

**Indice de référence\***: Un indice est un agrégat de titres représentatifs d'un marché. Par exemple, le BEL20 est représentatif de la bourse de Bruxelles. Pour chaque compartiment de notre SICAV de droit luxembourgeois, nous indiquons un indice de référence correspondant à un indice représentatif de la classe d'actifs dans lequel le compartiment a vocation à investir principalement. Un compartiment actions USA sera par exemple comparé au S&P 500, un compartiment actions internationales au MSCI World et un compartiment actions européennes au MSCI EMU. Le gestionnaire n'est pas tenu de gérer son compartiment en répliquant de manière stricte la composition de l'indice car l'indice de référence n'est pas prévu dans la politique d'investissement du compartiment. Bien au contraire il cherche à s'en écarter car il cherche sur le moyen terme à apporter une performance supérieure. Ni la gestion, ni les frais du compartiment ne sont fonction de cet indice. Tout changement d'indice de référence sera indiqué et expliqué dans nos publications.

**Swing Pricing**: Un mécanisme d'anti-dilution de la valeur nette d'inventaire peut être adopté afin de protéger les intérêts des actionnaires. Un compartiment peut en effet subir une dilution de la valeur nette d'inventaire par action en raison de l'achat ou de la vente par des investisseurs des actions à un prix qui ne reflète pas les coûts de transaction et autres frais découlant des opérations sur titres effectuées par le gestionnaire de portefeuille.

**Équipe de gestion**: CFA® et Chartered Financial Analyst® sont des marques détenues par CFA Institute.

**Échelle de Risque**: La classification des risques n'est pas une mesure du risque de perte de capital, mais une mesure des mouvements à la hausse et à la baisse précédents de la valeur qui peut varier. Veuillez-vous référer au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur correspondant ou consulter votre conseiller financier pour obtenir des indications supplémentaires.

**Frais courants**: Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2020. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Veillez prendre connaissance du prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur avant toute décision d'investissement.

#### Informations Importantes (suite)

**Investment Grade:** Une notation Investment Grade indique qu'une obligation émise par une société ou une entité publique(ou un emprunteur) a un risque faible de défaut. Etant donné ce risque moins important, les obligations Investment Grade offrent un rendement plus faible que les obligations High Yield. Les notations sont émises par des agences de notation, telles que Standard & Poor's et Moody's, qui utilisent des échelles différentes : les notations Investment Grade vont de AAA/Aaa (notation Investment Grade la plus élevée) à BBB-/Baa3 (notation Investment Grade la plus basse).

**Volatilité:** Mesure des fluctuations des rendements d'un compartiment par rapport à la moyenne de ses rendements passés. Plus la volatilité est élevée, plus le risque de variation à court terme est important.

---

#### Contact

**Téléphone:** +32 2 289 62 00

**Fax:** +32 2 289 62 19

**E-Mail:** [lucs@franklintempleton.com](mailto:lucs@franklintempleton.com)

**Site internet:** [www.franklintempleton.be](http://www.franklintempleton.be)

---